

JAYAT



BULLETIN MUNICIPAL 2024



Le Sommaire

1	COUVERTURE
2	LE SOMMAIRE
3	LE MOT DU MAIRE
4-5	LE CONSEIL MUNICIPAL – RESUME DES SEANCES
6	LES FINANCES COMMUNALES
7	LES REALISATIONS 2023
8-9	LA COMMISSION BÂTIMENT ET VOIRIE
10	LA COMMISSION URBANISME
11	LA COMMISSION SCOLAIRE
12	LA COMMISSION VIE LOCALE, RECENSEMENT ET COMMUNICATION
13	LA COMMISSION SOCIALE
14	LES JEUX INTERQUARTIERS
15	L'ARBRE DE VIE
16-17	LES ASSOCIATIONS COMMUNALES
18-19	LES TARIFS DES SALLES
20-21	LES INFORMATIONS PRATIQUES
22	LES INFORMATIONS PRATIQUES
23	LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
24	LA PHOTO BANQUET DES CLASSES 2023



Cérémonie des voeux 2023



Départs en retraite de Marie-Thérèse Sochay et Noëlle Treboz



Cérémonie du 8 mai 2023

Responsable de Publication : Mickaël Morel
Responsable Commission Communication : Marie-Pierre Beudet
Membres de la Commission :
Cécile Deroche Richy, Yannick Perrin, Christophe Darniot
Réalisation et impression : Apostrophe Communication Graphique

Le Mot du Maire

Chers Jayatis,

Je ne peux commencer ce mot sans rappeler l'accident tragique qui a touché deux familles de notre village au début de l'année 2023. J'ai une pensée toute particulière pour notre conseillère Cécile qui a perdu son mari Thierry et ses filles Appoline et Madeline dans ce drame. Ce malheur a marqué les esprits de tous, je me devais d'en parler.

C'est encore une année particulière qui s'achève. Depuis quelques années, les guerres qui éclatent dans différents pays ont eu pour conséquences de fortes inflations qui ont mis à mal notre pouvoir d'achat ainsi que l'économie en général. Nous observons aussi une insécurité grandissante qui s'installe en France avec des conséquences dramatiques. Comme vous avez pu le constater fin novembre, certains agriculteurs ont détourné les panneaux aux entrées des communes, ceci pour exprimer leur mécontentement. D'où le slogan « on marche sur la tête ». Je pense que cette expression pourrait s'associer à beaucoup d'autres choses qui se passent dans notre pays.

Malgré tout cela, je me réjouis que Jayat reste une commune dynamique, grâce aux bénévoles qui sont de plus en plus nombreux dans les différentes associations. Je leur apporte une nouvelle fois tout mon soutien et mes remerciements pour leur engagement.

Au cours de cette année 2023, nous avons continué à travailler sur les études de traversée de village et à la création de commerces qui nous ont pris plus de temps que prévu. Les appels d'offres ont été lancés en cette fin d'année, pour un démarrage des travaux prévus en 2024. Début octobre, a commencé la réfection des conduites d'eau sur la route de Bourg, ainsi que l'enfouissement du réseau électrique. Tous ces travaux vont durer quelques mois et vont amener des désagréments aux automobilistes. J'espère que chacun d'entre vous fera preuve de patience jusqu'à la fin de ceux-ci.

Pour ce qui est des commerces, nous venons de recevoir les plans avec les premiers chiffrages que nous allons étudier au vu du contexte économique. Suite au rachat de la maison au carrefour de Riottier, nous allons étudier avec la collaboration du département, la mise en sécurité de celui-ci.

Au sujet du futur lotissement, la conjoncture actuelle n'encourage pas la vente des parcelles de terrain. Les promoteurs espèrent bien une reprise de l'activité d'ici le printemps 2024.

Pour finir, je tiens également à remercier le personnel communal, les adjoints et les conseillers pour leur implication à mes côtés.

Je vous offre au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, réussite, santé, pour vous, vos familles et les personnes qui vous sont proches.

Michaël Morel

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
sont heureux de vous inviter aux voeux

*Le Dimanche 7 Janvier 2024
à partir de 10h30 à la salle polyvalente.*

Le Conseil Municipal

Octobre 2022 à Septembre 2023- Résumé des séances

Cette rubrique résume les principaux sujets abordés et les principales décisions prises par le conseil municipal lors de chacune de ses séances.

Séance du 28 octobre 2022

- Approuve la décision modificative n°06 du budget principal : il est nécessaire d'ajuster le budget en section d'investissement suite à des changements d'arbres et des travaux supplémentaires dus à l'éboulement du mur près de la résidence Henri 4.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 8 voix contre et 5 abstentions, approuve la convention de partenariat entre les 25 communes de la Conférence Bresse et Grand Bourg Agglomération pour la répartition des charges de fonctionnement de la cabine de télémédecine, en précisant que la commune de Jayat ne s'engagera que pour la 1^{ère} année.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce afférente à ce partenariat.
- Prend acte du compte rendu des décisions du Maire prises depuis le 30/09/2022, en vertu de la délégation d'attributions accordée par délibération précitée du Conseil Municipal et annexées à la présente délibération.
- Valide un devis d'un montant de 3 195,12 € T.T.C. chez Henri JULIEN pour le renouvellement des chaises au complexe sportif.
- Signe un devis pour du matériel de marque STHIL suite au vol au local technique chez Bresse Jura Agri d'un montant de 4 500 € T.T.C.
- Accepte un devis pour du matériel de marque BOSCH suite au vol au local technique chez la SARL Berthillier pour un montant de 1 779 € T.T.C.
- Valide un devis chez DUCRUET pour un montant de 3 766,93 € T.T.C. pour l'achat d'une auto-laveuse pour la salle des fêtes.

Séance du 25 novembre 2022

- Adopte le rapport de la CLECT qui détermine l'évaluation des charges, correspondants aux droits de tirage, restituées aux 41 communes concernées du fait de la modification du périmètre d'intérêt communautaire de la voirie.
- Accepte la modification des tarifs des repas au restaurant scolaire du fait de l'augmentation des matières premières. (4.00 € pour un repas enfant /5.10 € pour un repas adulte. Réservation hors délais: 5.00 € pour un repas enfant /6.00 € pour un repas adulte)
- Valide un devis pour l'achat de 20 mange-debouts chez PRODES pour un montant de 1 104 € T.T.C.
- Est informé de la tenue de la réunion avec les personnes publiques associées le 24/11/2022 dans le cadre de la révision du PLU.

Séance du 23 décembre 2022

- Accepte de prendre en charge la facture de transport pour un montant approximatif de 1 000 € dans le cadre d'une classe découverte pour les classes de Mme St Sulpice et M. Bouvard.
- Emet un avis favorable au déclassement définitif de la desserte de la voirie communale n° 8 dite Chemin de Montessuy d'une longueur de 43,85 mètres.
- Autorise le maire à procéder à la mise à jour du tableau de classement des voies communales et du plan des voies classées.

Séance du 27 janvier 2023

- Décide de solliciter la dissolution par anticipation de la SAEM Les Rives aux instances de la SAEM, et autorise le conseiller municipal siégeant dans les instances pour Approuver ladite décision de dissolution conformément aux dispositions des articles 1844-7 4° du Code civil et L1524-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.
- Approuve le principe d'une participation à l'apurement des dettes de la SAEM Les Rives dans la limite de 750 €.

Séance du 24 février 2023

- Valide un devis pour l'achat d'un lève tondeuse facilitant le lavage de celle-ci chez Bresse Jura Agri pour un montant de 738,00 € T.T.C.
- Signe un devis de l'entreprise PHYTRA ECOLOGIA pour la gestion maîtrisée des adventices des stabilisés du stade pour un montant de 966,00 € T.T.C.
- Accepte un devis de l'entreprise PHYTRA ECOLOGIA pour la gestion maîtrisée des adventices du cimetière pour un montant de 3 270,00 € T.T.C.
- Valide un devis de l'entreprise E2S pour le démontage de la chaudière de l'école pour un montant de 1 101,60 € T.T.C.
- Accepte un devis de l'entreprise E2S pour la pose d'un chauffe eau dans une salle de classe pour un montant de 824,40 € T.T.C.
- Décide de valider un devis de l'entreprise SCHILLER pour un contrat annuel de maintenance pour les 3 défibrillateurs pour un montant de 492,48 € T.T.C.

Séance du 31 mars 2023

- Approuve le compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2022 du budget



principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

- Dit que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- Approuve le compte administratif pour l'exercice 2022 du budget principal.
- Dit que l'excédent net de clôture de l'exercice 2022 est de 398 906,02 €.
- Décide l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 (398 906,02 €) comme suit : le montant de 398 906,02 €, solde disponible, est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 – excédent de fonctionnement reporté – recettes de fonctionnement).
- Vote les taux communaux des taxes directes locales pour l'année 2023, à savoir :
Taxe Foncière sur le Bâti : 26.73 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti : 40.60 %
Taxe d'habitation des résidences secondaires : 13.77 %
- Décide l'ouverture de l'autorisation de programme n° 01 – Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Autorise M. le Maire à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondant aux crédits de paiement.
- Précise que les dépenses seront financées par le FCTVA, la subvention reçue au titre de la DGD et l'autofinancement.
- Décide que la commune de Jayat se prononce favorablement sur la révision libre du montant de l'attribution de compensation délibéré par le Conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse du 13 février 2023.
- Approuve le budget primitif 2023.
- Accepte le choix de la commission bâtiments, à savoir le groupement ATELIER 71 71480 DOMMARTIN LES CUISEUX pour la maîtrise d'œuvre des futurs commerces du village. Cette proposition de mission de maîtrise d'œuvre est proposée au taux de 10,50 % du marché.

- Autorise le Maire à procéder à la signature du marché de maîtrise d'œuvre.
- Approuve le plan de financement de l'aménagement de la RD 975.
- Adopte l'opération de financement et les modalités de financement.
- Approuve le plan de financement prévisionnel.
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Séance du 28 avril 2023

- Approuve la décision modificative n° 01 du budget principal.
- Modifie les tarifs de la casse vaisselle et précise que ces tarifs peuvent évoluer en fonction du prix fournisseur.
- Etablit la convention de partenariat CD 01 bibliothèque communale.
- Rappelle les horaires actuels d'ouverture de la bibliothèque : lundi : 16h-18h (en période scolaire uniquement) / mercredi : 16h-17h30 samedi : 10h30-12h.
- Rappelle que le prêt est gratuit aux habitants de Jayat et qu'une convention entre la commune et la bibliothèque est signée.
- Nomme Mme NEVORET Véronique, élue référente de la bibliothèque.
- Approuve le règlement intérieur de la bibliothèque.
- Décide de signer un devis chez Challenger pour 276 € T.T.C pour l'achat d'un banc pour l'école.
- Décide de valider un devis chez Transalp pour 439,20 € T.T.C pour le changement de cordages sur la structure de jeu de l'école.
- Décide le Plan de financement concernant l'éclairage public de la RD 975 Tranche ferme et tranche optionnelle 1.
- Rappelle que le coût global de l'opération d'aménagement de la RD 975 est de 1 115 928,50 € H.T. Il est réparti selon le plan de financement prévisionnel suivant :
Autofinancement : 806 332,50 € (72,26 %)
Conseil régional : 73 918,00 € (6,62%)
Conseil départemental : 150 000,00 € (13,44 %)
DETR : 73 918,00 € (6,62 %)
Grand Bourg Agglomération : 11 760,00 € (1,06 %)
- Décide de solliciter auprès de la Région une

subvention dans le cadre de l'aménagement de la RD 975.

- Décide de solliciter auprès du Conseil départemental une subvention, dans le cadre de la dotation territoriale.
- Décide de solliciter auprès de la préfecture de l'Ain, une subvention dans le cadre de la DETR pour la création et la sécurisation de cheminement doux.
- Décide de valider un devis chez Bresse Jura Agri pour 531,00 € T.T.C pour l'achat d'une motobineuse pour la préparation des massifs.

Séance du 26 mai 2023

- Autorise d'une part, l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Grand Bourg Agglomération au groupement de commandes pour l'achat de produits d'hygiène, de petits matériels de nettoyage et de couches pour enfants, et d'autre part, la désignation de la Commune de Bourg-en-Bresse en tant que coordinatrice dudit groupement de commandes.
- Approuve les termes de la convention constitutive de groupement de commandes entre les membres susvisés.
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention susvisée, et tous documents afférents.
- Décide de signer un devis chez Schiller pour 1 181,28 € T.T.C pour le changement du défibrillateur des Pompiers.
- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) a été mise en œuvre par la délibération du conseil municipal du 02 juillet 2021.
- Prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, conformément à l'article L. 153-12 du code de l'urbanisme.
- Autorise la mise en place éventuelle du sursis à statuer sur les autorisations d'urbanisme en lien avec les articles L 153-11, L 424-1 R 424-9 du code de l'urbanisme.
- Dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et sera transmise à Mme la Préfète.

Séance du 30 juin 2023

- Autorise l'échange de parcelles entre la Commune et Mme FAUSSURIER Yvette dans le cadre du déclassement de la desserte de la voirie communale n°8 Chemine de Montessuy. Le plan de division foncière réalisé par le géomètre fait apparaître que l'opération nécessite des échanges de terrains avec la commune. La commune de Jayat cède à Mme FAUSSURIER Yvette les parcelles cadastrées C 2881, 2882 et 2883. Mme FAUSSURIER Yvette cède en contre échange à la commune la parcelle cadastrée C 2886. Les frais notariés nécessaires à cet échange seront à la charge de Mme Faussurier.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer les documents s'y référant.
- Approuve le règlement de l'accueil périscolaire ainsi que du restaurant scolaire.
- Dit que ces règlements seront mis en application au 1^{er} septembre 2023.
- Fixe les subventions pour l'exercice 2023.
- Décide de valider un devis afin de sécuriser le site du local technique (caméras et éclairage extérieur) chez Thomas DENIAU pour 10 230,60 € T.T.C.
- Décide de signer un devis chez 3DOUEST (plate forme de gestion périscolaire) pour 1 200 € T.T.C. afin d'obtenir une option de pointage par élève.

Séance du 25 août 2023

- Décide d'affecter la somme de 1 200 € sur le compte 2051 opération 86.
- Décide de prélever la somme de 1 200 € sur le compte 2157 opération 76.

Séance du 29 septembre 2023

- Révisé les tarifs des locations des salles communales applicables pour l'année 2024.
- Adopte les nouvelles conventions de mise à disposition des salles communales .

Le CPI-NI



Cette année 2023, les sapeurs pompiers bénévoles de notre commune ont réalisé :

- 50 interventions.
- 10 sorties pour nids d'hyménoptères.
- Plusieurs formations et recyclages.
- Des manoeuvres mensuelles.

Les Finances communales

Tous les chiffres sont exprimés en Euros

FONCTIONNEMENT				2021	2022	
RECETTES						
Ressources fiscales				585 515	618 956	
Dotations de l'État et subventions				133 999	120 042	
Autres produits : restaurant scolaire, accueil périscolaire et location des salles				287 117	161 328	
Produits exceptionnels				1 236	26 687	
Ecritures comptables				0		
Total des recettes				1 007 867	927 013	
DÉPENSES (TTC)						
Charges de fonctionnement				614 697	648 352	
Intérêts d'emprunts				4162	3 876	
Autres dépenses opérations d'ordre				1 950	1 477	
Total des dépenses				620 809	653 705	
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNÉE				387 058	273 308	
INVESTISSEMENT						
RECETTES						
Excédent de fonctionnement				162 237	562 721	
TVA récupérée sur les investissements de l'année 'N-1'				45 786	50 767	
Taxe d'Aménagement				29 266	85 026	
Subventions				58 454	168 314	
Amortissement réseaux				1 950		
Plus/moins value cession immobilière						
Emprunts						
Opérations d'ordre					24 221	
Total des recettes hors emprunts				297 693	891 049	
DÉPENSES (TTC)						
Remboursement de la dette				90 146	32 392	
Remboursement portage Établissement Public Foncier- 8 annuités				6 746	6 746	
Investissements réalisés						
* Mobilier bureau et informatique						
* Matériel - outillage technique				4 740	50 735	
* Espace festif						
* Matériel et outillages divers				4 680		
* Mise au norme accessibilité						
* Espace cinéraire				4 242		
* Pompiers : diverses fournitures pompiers (habillement, BIP)				10 000	8 691	
* Voirie						
* Cimetière : numérisation					2 160	
* Ecole				12 838	166 248	
* Maison de village				7 581		
* Extension réseau électrique				4 865	18 125	
* Local technique				269 229	388 885	
* Carrières				200 394		
* Logiciel facturation				3 960		
* Site internet				9 996		
* PLU				384	17 198	
* Frais d'études				4 876	32 870	
Remboursement taxe aménagement					64 598	
Opérations d'ordre					9 277	
Total des investissements réalisés				634 677	797 925	
EXCÉDENT ou BESOIN DE FINANCEMENT				-336 984	93 124	
RÉSULTAT DE CLÔTURE						
				2021	2022	
Déficit ou Excédent d'investissement de l'année en cours				-336 984	93 124	
Déficit ou Excédent d'investissement de l'année précédente				-126 764	-463 748	
Reste à financer ou à encaisser				-98 973	56 603	
<i>Résultat de clôture investissement (a)</i>				-562 721	-314 021	
Excédent de fonctionnement de l'année en cours				387 058	273 308	
Excédent de fonctionnement antérieur reporté				615 282	439 619	
<i>Résultat de clôture fonctionnement (b)</i>				1 002 340	712 927	
Résultat de clôture				439 619	398 906	
LES EMPRUNTS EN COURS						
en euros						
DATE DE SOUSCRIPTION	MONTANT INITIAL	TAUX	DURÉE	DATE DERNIÈRE ÉCHÉANCE	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12	
					2021	2022
21/12/2007	140 000	ajustable	17 ans	avril 2024	33 010	22 500
05/07/2019	350 000	1,32%	15 ans	juillet 2034	292 045	279 925
Total restant dû					325 055	302 425

Les réalisations 2023

Les coûts sont exprimés en HT (hors taxe), représentant ainsi le coût réel pour la commune, suite à la récupération de la TVA.

Achat de matériel

- Afin de faciliter le ménage des sols de l'école, une mono-brosse a été acquise.

Coût 1 198€ HT

- Dans le but d'améliorer le travail des agents, un kit de nettoyage télescopique ergonomique a été acheté pour l'école et l'accueil périscolaire.

Coût 781€ HT



- Renouvellement du défibrillateur des pompiers.

Coût 984€ HT



- Achat de containers pour la sécurisation du petit matériel.

Coût 6 850€ HT



- L'accueil périscolaire s'est doté d'un logiciel de pointage des enfants.

Coût 1 000€ HT

Etude en cours

Elaboration du PLU.

Coût 10 418€ HT

Etude pour l'aménagement de la RD et des futurs commerces.

Coût 5 340€ HT

- La maintenance et le nettoyage du tracteur tondeuse sont facilités par l'acquisition d'un lève tondeuse.

Coût 615€ HT



- L'investissement d'une motobineuse permettra un entretien plus facile des massifs.

Coût 442€ HT



Exercice du droit de préemption urbain

La commune a fait valoir son droit de préemption urbain et a acquis la propriété Michel, située allée du Palais Royal.

Cet investissement viendra augmenter le potentiel foncier de la commune. Une étude de faisabilité en lien avec les services des routes du département est en cours afin d'aménager cet espace.

Coût 45 000€



Divers travaux

- Remplacement du coffret électrique des cloches de l'Eglise.

Coût 4 785€ HT



- Changement de la chaudière de la salle des fêtes.

Coût 8 241€ HT

- Aménagement et équipement au bâtiment communal. Sécurisation du local technique (éclairage, alarme, caméra).

Coût 8 461€ HT



Inauguration de la Gendarmerie

« Adjudant chef René-Armand Prudent »

L'inauguration du siège de la communauté de brigades de gendarmerie de Jayat, situé rue Bresse Cocagne, s'est déroulée le 25 mai 2023. Cet équipement a été financé en majorité par Grand bourg Agglomération.

19 mois de travaux, 454 m² de bureaux et locaux, 11 logements.



La Commission BÂTIMENT ET VOIRIE

LA COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Membres : Stéphane Perrin / Cécile Bertholat / Christophe Darniot / Laurent Goubard / Yannick Perrin / Sébastien Poncet / Stéphanie Dechoz

La Commission a travaillé depuis 2020 à la construction du nouveau local communal qui abrite les services techniques et incendie. Celui-ci a été inauguré le 2 Octobre 2023. En 2023, suite à plusieurs vols et détériorations, la Commission a décidé de doter cet équipement de caméras de vidéo surveillance qui sécuriseront le local mais aussi les points d'apport volontaires situés sur le parking du stade.



FACADE OUEST

La Commission travaille actuellement sur un projet de constructions de deux bâtiments commerciaux au cœur du village. Ce projet vise à offrir à la commune des services de proximité.

- Un bâtiment pouvant accueillir 4 commerces de service sera construit sur le tènement foncier communal face à l'Eglise.
- Un autre bâtiment sera construit sur l'espace de l'ancienne maison Bonnacini (démolie en 2020). Il pourrait accueillir un pôle alimentaire.

Ce projet est confié au cabinet Atelier 71 de Dommartin-les-Cuseaux qui a pu présenter au conseil municipal et aux commerçants les futures esquisses de ce projet.



VUE DEPUIS LE NORD-EST



Esquisses provisoires

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

Membres : Stéphane Perrin / Cécile Bertholat / Cécile Déroche-Richy / Laurent Goubard



La Commission travaille sur la mise en place du nouveau système de ramassage des déchets ménagers et de tri sur notre commune.

Ne vous déplacez plus, la collecte des déchets se fait à domicile à partir de mars 2024. Elle sera organisée pour les ordures ménagères, les emballages, papiers et cartonnettes. C'est un service supplémentaire que proposera Grand Bourg Agglomération puisqu'il n'y aura plus besoin d'aller aux points d'apport

volontaire (PAV) pour ces déchets. Les PAV resteront pour le verre seulement.

L'agglomération fournit gratuitement deux bacs à chaque foyer : un à couvercle gris pour les ordures ménagères et un autre à couvercle jaune pour le tri sélectif. La distribution des bacs aura lieu à domicile jusqu'en mars 2024. Si d'ici là, vous n'avez pas reçu votre bac, contactez Grand Bourg Agglomération au 0 800 86 10 96.

Les usagers pourront déposer leurs déchets directement devant leur domicile, sauf exceptions : dans les rues trop étroites, où le camion ne peut pas approcher, les bacs seront à emmener plus loin.

Quand aura lieu cette nouvelle collecte à la maison ?

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables. Les calendriers seront disponibles avant le 1^{er} mars sur grandbourg.fr

LA COMMISSION ESPACES VERTS ET CIMETIÈRE

Membres : Stéphane Perrin / Hélène Favier / Lionel Tricaud

La numérisation du cimetière via un logiciel permet une gestion plus facile du suivi des concessions.



Le columbarium a été agrandi afin de répondre aux demandes.

LA COMMISSION VOIRIE ET RÉSEAUX

Membres : Stéphane Perrin / Christophe Darniot / Yannick Perrin / Lionel Tricaud

Depuis cette année 2023, la compétence Voirie est redevenue communale et n'est donc plus prise en charge par l'intercommunalité.

C'est donc 40 kilomètres de voirie, que nos agents Melissa et Vincent entretiennent tout au long de l'année. (Fauchage, curage des fossés).

Un plan annuel de travaux est établi par la commission en priorisant les interventions.

La Commission Voirie travaille aussi aux travaux préparatoires de la requalification de la traversée du bourg sur la RD 975 (enfouissements des réseaux électriques, éclairage public et télécoms financés en partie par le SIEA et la commune).

Le déploiement de la fibre optique est en cours sur la commune. Cette opération est financée par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-communication de l'Ain.

Les travaux d'aménagement du cœur du village se poursuivront tout au long de l'année.



La Traverse

Trait d'union entre le tronçon nord Jayat - St-Trivier-de-Courtes et le tronçon sud Montrevel - Attignat, le tronçon de la voie verte rue Bresse Cocagne est en cours d'achèvement sur cette fin d'année 2023 avec la réalisation des plantations et la pose des bordures de séparation. Il sera maintenant possible de parcourir les 26 kilomètres entre St-Trivier-de-Courtes et le sud d'Attignat sur un itinéraire aménagé et sécurisé. Des travaux de prolongement sont en cours entre le sud d'Attignat et Ceyzériat permettant ainsi de rejoindre Bourg en Bresse par cette voie cyclable.

Cette Voie verte est accessible et partagée entre cyclistes, piétons et tout autre mode de déplacement non motorisé. Bien que sécurisé, le tracé croise néanmoins des voies de circulation. Il n'est pas prioritaire, il est donc nécessaire de respecter des règles de prudence au droit des intersections pour éviter tout risque d'accident.

Syndicat des Eaux Bresse Suran Revermont

En préambule des travaux d'aménagement de la traversée du village, la commune a demandé au Syndicat des eaux, le renouvellement des anciennes conduites d'eaux situées sur le domaine privé afin de prévenir tout risque de fuite et d'intervention ultérieure. Les travaux démarrés au mois d'octobre 2023 devraient se terminer en février 2024.



C'est au total environ 1 000 mètres linéaires de canalisations et 18 branchements particuliers qui seront ainsi remplacés. 2 forages en acier seront aussi réalisés sous la route départementale (Route de la Vavre et Route de Toulon). Le coût des travaux est de 470 000€ TTC pris en charge par le Syndicat.

LA COMMISSION FLEURISSEMENT

Plusieurs bénévoles œuvrent pour l'embellissement de la commune accompagnés par Mélissa, agent technique.



Des réunions préparatoires permettent le choix des 1 200 plants, de couleurs, de taille et d'aspect différents afin de composer des massifs tous différents les uns des autres.

En 2022, JAYAT a obtenu le 1^{er} prix départemental dans la catégorie des communes de 1 001 à 2 000 habitants].



La Commission SCOLAIRE

Membres : Véronique Névoret / Hélène Favier / Sébastien Poncet / Aléxia Robin

La Commission a pour but d'organiser le bon déroulement des différents temps et lieux d'accueil des enfants (restaurant scolaire, accueil périscolaire, accueil du mercredi) en collaboration avec les responsables et en lien avec l'équipe enseignante.

Elle participe au Conseil d'école qui se réunit 3 fois par an. Le Conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école, participe à l'élaboration, adopte le projet d'école et donne son avis sur les questions relatives à la vie de l'école, notamment les actions pédagogiques et éducatives. Le Conseil d'école favorise le dialogue et la coopération entre les acteurs de l'école (enseignants, personnel périscolaire, municipalité et parents d'élèves).

Cette année 118 enfants fréquentent l'école répartis en 5 classes à double niveau.

La Commission évalue aussi les demandes d'achat de matériels pour l'école.

En 2023, le budget alloué à l'achat de fournitures et manuels était de 7 000€.

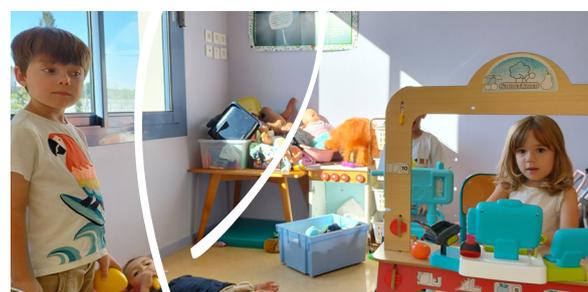


- Des tableaux
- Des casiers pour ranger les serviettes de table en tissu
- Financement de fournitures scolaires
- Acquisition d'une auto laveuse et de divers matériels ergonomiques facilitant le nettoyage des lieux communs
- Changement du lave vaisselle du restaurant scolaire
- Subventions versées pour les voyages scolaires

En 2022 et 2023, un travail de réflexion sur le réaménagement de la cour a été porté par la Commission, en partenariat avec l'équipe enseignante. Une cour végétalisée, ludique a ainsi été inaugurée pour le plus grand bonheur des enfants.

La Commission est actuellement en réflexion sur le devenir du restaurant scolaire : comment améliorer la qualité en mangeant local ?

Un grand merci à l'équipe enseignante pour leur dynamisme mais aussi au personnel qui encadre chaque jour les enfants de l'école : Alice, Angélique, Carole, Céline, Florence, Nicole, Sylvie.



La Commission VIE LOCALE, RECENSEMENT ET COMMUNICATION

LA COMMISSION MANIFESTATION COMMUNALE

Membres : Véronique Névoret / Cécile Bertholat / Sébastien Poncet / Lionel Tricaud

La Commission Manifestation Communale a pour but d'organiser les différents moments forts de l'année au niveau communal (Cérémonie des vœux, défilés des 8 Mai et 11 Novembre, les différentes inaugurations et le repas communal qui rassemble une fois par an les forces vives de la commune). Depuis 2020, deux inaugurations ont eu lieu : le bâtiment communal et la cour de l'école.



LA COMMISSION RECENSEMENT ET ELECTION

Membres : Véronique Névoret / Stéphanie Dechoz / Hélène Favier

Cette Commission a pour but d'organiser la tenue des bureaux de vote et le dépouillement.

Depuis 2020, plusieurs élections ont eu lieu : les élections présidentielles en avril 2022 et les élections législatives en juin 2022. La Commission a aussi la tâche de mettre en œuvre le recensement : sélection des agents recenseurs, suivi et restitution des données. En 2022, la commune a été recensée et compte désormais 1 261 habitants.

CALENDRIER :

- Elections Européennes le 09/06/2024
- Elections Municipales en 2026



LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Membres : Véronique Névoret / Marie-Pierre Beudet / Hélène Favier

La Commission Vie Associative accompagne les associations dans leurs projets dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants (aide financière par le biais de subventions, aide matérielle, prêt de salle pour les manifestations et activités).

L'ancienne salle des mariages, située à l'étage de la mairie, a été entièrement réhabilitée afin d'en faire un lieu dédié aux associations. Elles peuvent donc se réunir et stocker leurs documents. Une convention annuelle est signée entre la mairie et le président de chaque association.

La Commission Association participe aux assemblées générales des associations. Elle organise aussi une réunion annuelle afin de rencontrer chaque association, dans le but d'échanger.

Les associations de notre commune sont des acteurs importants dans le dynamisme du village. Leur nombre croissant montre la volonté de chacun de faire de Jayat un village où il fait bon vivre.

LA COMMISSION COMMUNICATION

Membres : Marie-Pierre Beudet / Christophe Darniot / Cécile Deroche-Richy / Yannick Perrin

La Commission Communication s'occupe de mettre en place et de gérer les outils de communication de la mairie. Elle est également en charge des informations à communiquer aux habitants après que le maire les ait validées.

Elle sollicite les présidents des commissions et des associations afin qu'ils communiquent sur leurs projets et leurs événements.

Depuis sa mise en place en 2020, la Commission Communication a travaillé :

- Sur un bulletin d'informations « **Le JayActus** » qui est distribué dans votre boîte aux lettres, trois fois par an. Le but de cet outil est de rester en contact avec les habitants et que vous puissiez être informés au fur et à mesure de l'avancée des travaux et des projets de la commune. C'est aussi par ce biais que les manifestations du village sont annoncées. Pour cela, la Commission

Communication se réunit trois fois dans l'année pour valider le sommaire, les photos et les textes à insérer et faire la mise en page.

- Sur **le nouveau site Internet** de la commune qui a été mis en ligne au Printemps 2022. Il a été réalisé par la société IDCOR de Bourg-en-Bresse. Il fallait s'équiper d'un nouveau site car le précédent avait plus de dix ans et ne répondait plus aux recherches actuelles. La Commission Communication a donc travaillé sur le contenu des différentes rubriques. Elle a également souhaité moderniser le graphisme. La nouveauté, c'est que vous pouvez désormais pré-réserver en ligne votre location des salles de la commune. La Commission Communication se charge de la mise à jour du site comme la mise en ligne des manifestations, des comptes-rendus des conseils municipaux.
- Sur **le logo de la commune** auquel une touche de modernité a été apportée. Le premier logo représentait bien

la commune avec des éléments facilement identifiables : Le château d'eau par le rectangle vert, les moulins par la roue à aubes, les cours d'eau traversant la commune par les vagues bleues et la campagne par l'épi de blé.

- Sur **le bulletin municipal** qui est réalisé une fois par an et qui reprend tout ce qui a pu avoir lieu sur la commune au cours de l'année. Vous pouvez retrouver des informations pratiques (tarifs location salles, horaires bibliothèque et mairie), le budget, le calendrier annuel des manifestations... Depuis deux ans, c'est Apostrophe communication située à Romenay qui élabore ce document.

La Commission Communication se réunit une dizaine de fois dans l'année en fonction des sujets à traiter.



La Commission SOCIALE

Membres : Marie-Pierre Beaudet / Cécile Bertholat / Laurent Goubard / Aléxia Robin / Lionel Tricaud

La Commission Sociale œuvre dans le domaine de l'insertion, de la lutte contre l'exclusion, l'aide aux aînés, aux familles, aux personnes en situation de handicap et aux personnes en difficulté.

En cas de problèmes financiers ou matériels, vous pouvez contacter la mairie pour une prise de RDV.

Sur notre commune, les principales actions de la Commission Sociale sont :

• Le Repas des aînés (+ 70 ans)

Il s'est déroulé cette année le samedi 7 octobre. L'occasion pour les personnes présentes de se retrouver autour du thème « la vigne et le vin » et d'un repas préparé par la Boucherie Arnaud and Cow de Montrevel-en-Bresse et la boulangerie Laurencin. Le service a été assuré par les membres de la Commission Sociale et des conseillers municipaux. Cette année, les enfants de l'accueil du mercredi ont réalisé des affiches et menus sur le thème de la vigne.

• La Distribution du colis de fin d'année (+ 75 ans)

Pour les personnes de + de 75 ans ne pouvant venir au repas, un colis « gourmand » est proposé.

Cette année, 41 colis préparés par La Cave de Cezille ont été retirés le 7 décembre et 7 colis « Hygiène » portés en maison de retraite.



LES MEMBRES DE LA COMMISSION SOCIALE





Dimanche 11 juin 2023 ont eu lieu les premiers jeux inter-quartiers organisés par la dynamique association JAYAT ANIMATIONS.



CHAUDYS AND CO

L'espace Henri Rigollet a été transformé en « Interville », des stands de jeux étaient répartis sur les différents espaces et un château gonflable a été installé pour la plus grande joie des enfants... et des grands !

8 équipes se sont inscrites et ont participé dans la bonne humeur, chacune déguisée et représentant fièrement son quartier.

Les Gazelles, les 2011, les Déjantés, Chaudys and Co, Principauté des Neuves, Principauté des Neuves Bis, Les sales mioches et 2B of Palais Royal.

Plusieurs épreuves ont eu lieu tout au long de la journée : tir à la corde, course de brouette, jeu du béret, course en sac, ballon prisonnier, garçon de café, course à 3 pieds, lancer d'œufs et quizz sur la commune afin de départager les équipes.

Après une matinée sportive et festive, les participants se sont retrouvés autour d'un repas froid partagé dans la bonne humeur.

L'équipe gagnante était « Chaudys and Co ». Bravo aux participants



LES 2B OF PALAIS ROYAL

Le rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition qui aura lieu le dimanche 9 juin 2024.



LES DEJANTES



LES GAZELLES



LES GAGNANTS



PRINCIPAUTE DES NEUVES



LES SALES MIOCHES



LES DEUXIEME



Arbre de Vie



Arbre de Vie* planté le 22 septembre 2023 par la commune en « Reconnaissance aux Donneurs d'Organes, de Tissus Humains et leurs Familles »,

Vendredi 22 septembre 2023, le Conseil Municipal, France ADOT et l'Amicale des Donneurs de Sang de Jayat se sont réunis pour planter l'arbre de vie. Les arbres de vie sont plantés dans nos communes en reconnaissance aux donateurs d'organes et de tissus humains, ainsi qu'à leurs proches. Ils permettent également de participer à la création d'un itinéraire sur toute la France où les promeneurs, randonneurs et touristes peuvent se recueillir au cours de leur périple.

Ce fut aussi l'occasion de sensibiliser la population à cette cause grâce à la remise d'autocollants que les artisans et commerçants de la commune apposeront sur leurs véhicules.

Lors de cette soirée, Fred Morel et Fredo Favier ont été élevés au grade de chevalier de l'ordre du mérite des Donneurs de Sang Bénévoles... merci à eux pour leur implication.

Carte des arbres de Vie de France Adot :



La convention signée

ARBRE DE VIE
Planté le 22/09/2023
En reconnaissance aux donateurs d'organes
de tissus humains et à leurs familles



L'association France ADOT 01 a pour but d'informer et de sensibiliser le grand public aux dons d'organes, de tissus humains et de cellules souches issues de la moelle osseuse. France ADOT incite les personnes à prendre position « pour » ou « contre » le don et à en parler autour d'elles. Elle profite de manifestations pour faire connaître les différentes possibilités de dons et expliquer leurs spécificités.

En France, les dons post-mortem sont encadrés par la loi de bioéthique : ils reposent sur l'anonymat, la gratuité et le consentement présumé. Ils peuvent se faire de la naissance à 90 ans voir plus. Que dit la loi française ? Le consentement présumé a été mis en place en 1976. Le 1^{er} janvier 2017, un nouvel amendement indique que nous sommes tous donateurs d'organes et de tissus humains sauf si nous avons exprimé notre refus par écrit de notre vivant. Il ne revient pas aux proches de prendre la décision de s'opposer au don d'organes et de tissus humains à la place du défunt. Le principal moyen pour vous opposer aux prélèvements après le décès est de vous inscrire sur le registre national des refus (RNR) géré par l'Agence de la Biomédecine. Vous pouvez également faire valoir votre refus par écrit et confier ce document, daté et signé, à un proche. Vous pouvez aussi faire connaître oralement votre opposition à vos proches qui devront en attester par écrit devant le personnel médical. Si vous êtes « pour » les dons d'organes et de tissus, vous pouvez être porteur d'une carte d'ambassadeur du don qui n'a pas de valeur légale mais qui conforte votre position. Vos proches doivent être au courant de votre choix et il est bien de connaître le leur. Il existe aussi des dons d'organes du vivant (rein et foie) encadrés, eux aussi, par la loi de bioéthique s'adressant au cadre familial ou à un(e) ami(e) prouvant 2 ans de liens affectifs avec le receveur. Pour le don de cellules souches issues de la moelle osseuse, qui est un don du vivant, il suffit de s'inscrire sur le fichier des donateurs auprès de l'Établissement français du sang le plus proche de son domicile. Ce don est anonyme et gratuit. L'inscription se fait de 18 ans à la veille du 36^e anniversaire, pour être donneur jusqu'à la veille du 61^e anniversaire.

Assemblée Générale 2024

Samedi 16 mars 2024 à Péronnas à 14 h

Thème "Les greffes de Tissus Humains"

FRANCE ADOT 01 France ADOT 01 - Maison de la Culture et la Citoyenneté
4 allée des Brotteaux - CS 70270 - 01 006 Bourg-en-Bresse cedex
Tél. 06 72 36 16 62 - e-mail : franceadot01@yahoo.fr



Pause
d'autocollants

Les commerçants et artisans partenaires

Les Associations locales

Les associations sportives



Ain team Form (boxe)

Ain Team Form

Présidente : Carole HANRIOT

Football Club Plaine Tonique

Président : Didier COLLET

Gym Tonic Bresse

Présidente : Corinne PERROD

Tennis Club de Jayat

Président : Gaëtan RAFFOUR

Yoga Zen

Présidente : Hélène FAVIER



Yoga Zen



Gym Tonic Bresse

Les associations nature

Amicale des Pêcheurs de Jayat

Co-Présidents : Stéphane VOLLAND
Bernard GEOFFRAY

Découverte de la Nature... nos racines

Président : Daniel RIGAUDIER

Société de Chasse

Président : Kévin MOREL

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Kenny ABRIAL



Repas de la vogue de l'Amicale des Sapeurs pompiers



Journée portes ouvertes des pompiers



Découverte de la nature



Moulin Bruno



Bibliothèque

Les associations culturelles

Association du Moulin Bruno

Président : Michel DARNIOT

Bibliothèque

Présidente : Ingrid DOURY

La Roue du Moulin Gaud

Co-Présidents : Françoise GAUD-GIRAUDET
Jean-Paul COMAS



Retrouvez toutes les informations détaillées sur le site de Jayat > Rubrique Associations

Les autres associations

Amicale des Donneurs de Sang

Président : Frédéric MOREL



Don du sang

Classards de Jayat

Président : Marie-Sophie PERRIN



Club des Retraités

Président : Michel TERRIER
Vice-Présidente : Noëlle TREBOZ

Jayat Animations

Présidente : Alexandra MOREL

Sou des Ecoles de Jayat

Co-Présidents : Nathalie TROTZIER
Thibault DAUJAT



Banquet des classes



Matefains



Club des retraités



Le loto et la vogue avec Jayat Animation



Brêchets de la chasse



Pâques et la vente de tartes du Sou des écoles



Fête de l'école

me
+ ra
+ ra
+ lé
+ lé
- pa
+ er
+ lé

Les Tarifs de location des salles

Salle Polyvalente						
Bénéficiaire	Manifestation	Durée	Vaisselle	Été Du 16/04 au 14/10	Hiver Du 15/10 au 15/04	
Résidents de la commune	Repas de famille, vin d'honneur	1 jour	Jusqu'à 100 pers : 37€	270 €	PHOTO CUISINE	335 €
		2 jours	Puis 0.69€ / couvert	440 €		505 €
Associations communales	A.G, repas, concours soirée ...	2 manifestations Au-delà de 2 manifs	Gratuite sauf la casse	Gratuites 85 €		Gratuites 150€
		Cautions 1000€	Location Salle + Cuisine			
Non résidents de la commune	Repas de famille, vin d'honneur	1 jour	Jusqu'à 100 pers : 72€	560 €		625 €
		2 jours	Puis 0.70€ / couvert	770 €		855 €
Autres associations et entreprises	A.G, repas, concours soirée ...	1 jour	Jusqu'à 100 pers : 72€ Puis 0.70€ / couvert	335 €		415 €

Salle de la mairie



Bénéficiaire	Été Du 16/04 au 14/10t	Hiver Du 15/10 au 15/04
Résidents de la commune	70€	100€
Associations communales	Gratuit	
Cautions 1000€		



Réservation de salles

La réservation de toutes les salles s'effectue sur le site internet :

www.jayat.fr

rubrique Location de salles

DANS TOUTES LES SALLES LOUÉES :

Le respect du règlement intérieur de la salle et des règles sanitaires en vigueur est obligatoire.

Merci de respecter le voisinage

La casse de la vaisselle est facturée selon le tarif fournisseur

Tri et évacuation des déchets non effectués : 90€

Nettoyage des locaux insuffisant : 60€ de l'heure



Espace Henri Rigollet



Bénéficiaire	Manifestation	Durée	Montant
Résidents de la commune	Repas de famille, vin d'honneur	Le week-end et jour férié	155 €
Résidents de la commune		1 jour en semaine	90 €
Associations communales			Gratuit
Résidents et associations extérieures	Repas de famille, vin d'honneur	Le week-end et jour férié	265 €
Résidents et associations extérieures		1 jour en semaine	160 €



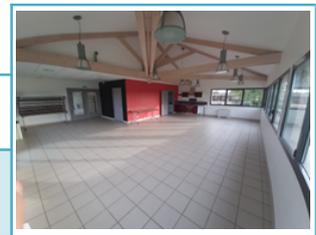
La vaisselle est comprise dans le tarif de location
Caution **1000€**

Espace Sportif

Bénéficiaire	Manifestation
Associations communales	Activités sportives ou culturelles Assemblée, vin d'honneur
Entreprises de la commune	Assemblée, vin d'honneur
Associations et entreprises extérieures	Activités sportives ou culturelles Assemblée, vin d'honneur
Résidents de la commune	Le week-end et jour férié
	Le Week-end et jour férié
	1 jour en semaine
Résidents extérieurs	Le week-end et jour férié
	Le Week-end et jour férié



Eté Du 16/04 au 14/10	Hiver Du 15/10 au 15/04
Gratuit avec la petite salle	Gratuit avec la petite salle
Gratuit	Gratuit
140 €	185 €
Demandes étudiées au cas par cas	
185 €	230 €
115 €	160 €
135 € avec la petite salle	180 € Avec la petite salle
75 €	95 €
95 € avec la petite salle	115 € Avec la petite salle
210 €	250 €
230 € avec la petite salle	270 € avec la petite salle



La vaisselle est comprise dans le tarif de location
Caution **1000€**

NOUVEAUTE 2024 :

Les montants seront mis en recouvrement par la mairie et payables au
SERVICE DE GESTION COMPTABLE - 21B rue Gabriel Vicaire - 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX.

Les règlements peuvent s'effectuer :

- Par internet.
- En espèces et par Carte Bancaire dans la limite de 300 €.
- Par Carte Bancaire, sans plafond, muni de votre facture auprès de votre buraliste partenaire agréé :
Tabac Maison de la Presse
11 grande rue 01340 MONTREVEL-EN-BRESSE.

- Par Carte Bancaire au SERVICE DE GESTION COMPTABLE - 21B rue Gabriel Vicaire - 01012 BOURG EN BRESSE
- Par virement.
- Par chèque (à l'ordre du Trésor Public) à l'adresse :
SERVICE DE GESTION COMPTABLE - 21B rue Gabriel Vicaire
01012 BOURG EN BRESSE.

Les Informations pratiques

Mairie

Christelle, Magali et Nicole vous accueillent pour tous renseignements et démarches administratives :

Lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h30

04.74.25.41.22

mairie@jayat.fr

www.Jayat.fr



Nicole CARRY, Magali PECHOUX, Christelle PAGNEUX

Collecte et tri des déchets

- Jour de ramassage des ordures ménagères :
 - **Mercredi** : Les Chaudys, Barbignat, Corgent, Ferme de Loese, Le Mollard, Lotissement la Levée
 - **Judi** : Le reste de la commune et Cézille côté Foissiat
 - **Vendredi** : Cézille
- Points d'apport volontaire : Stade et parking des routiers
- La déchèterie de Bresse-Vallons est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h45



Le restaurant scolaire

04 74 25 66 65

Responsable : Angélique LARME

Tarif du repas : 4.25€

L'école

50 chemin de l'Ecole - 01340 JAYAT

04 74 25 43 44

Mail : ce.0010095@ac-lyon.fr

Directrice : Pauline GSEGNER (jour de décharge le jeudi)



La garderie périscolaire

Inscription obligatoire via le portail famille

04 74 25 66 48

Mail : accueilperisco.jayat@hotmail.fr

Responsable : Florence BESSARD

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 7h00 à 09h00 et de 16h30 à 18h30

L'accueil de loisirs du mercredi matin

04 74 25 66 48

Mail : accueilperisco.jayat@hotmail.fr

Responsable : Florence BESSARD

L'accueil de loisirs périscolaire du mercredi matin fonctionne pendant toute l'année scolaire.

Tarif forfaitaire de 7€ la matinée

Accueil entre 7h00 et 9h00 / Sortie entre 12h00 et 12h30



Rappel des règles de bon voisinage...

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00





L'ADMR est le premier réseau français associatif au service des personnes. Le rôle de l'ADMR est d'apporter des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi. Notre réseau propose de nombreux services répartis en quatre marques :

- **Services et soins aux seniors** (aide et soins à domicile, transport accompagné, livraison de courses, téléassistance FILIEN, action de prévention de la perte d'autonomie, sorties – loisirs, aide aux aidants...).
- **Enfance et parentalité** (garde d'enfant à domicile, micro-crèches, soutien à la parentalité...).
- **Accompagnement du Handicap** (accompagnement et aide à domicile, soins à domicile, garde à domicile de jour et de nuit, téléassistance FILIEN, aide aux aidants, sorties – loisirs, transport accompagné...).
- **Entretien de la maison** (ménage et entretien du linge, livraison de courses à domicile, petits travaux de bricolage et de jardinage...).
- **Services aux territoires** (développement de projets d'habitats, micro-crèches...).

-> **Visite à domicile sans engagement !**

Coordonnées de l'association ADMR locale :

Maison des Remparts
10 Rue du 19 mars 1962
01340 Montrevel en Bresse
Téléphone : 04.74.30.89.09



50% de réduction ou de crédit d'impôts* Selon la loi en vigueur*

Vous souhaitez des informations sur nos services ? Découvrez nos offres d'emploi ou devenir bénévole ?

Consultez notre site internet : www.fede01.admr.org
ET Rejoignez-nous sur Facebook



NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER!

NOUS AVONS DES SOLUTIONS 24/24H 7/7J

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE

ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE + 3 ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS

AIDE À LA PERSONNE

TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE...

VIE SOCIALE

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

OFFRE DE REPIT

PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Justine SUARD
3 place Legrand
01 190 PONT DE VAUX
03 85 36 13 51 - 06 19 14 95 84
haute.bresse@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !



Nos services D'AIDE À LA PERSONNE

- Prévention
- Aide aux proches aidants
- Portage de repas
- Aide à la fonction d'employeur
- Aide et soins à domicile**
- Transport accompagné
- Objets connectés
- Alternatives au domicile

On recrute! REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'INTERVENANTS À DOMICILE !
Postulez à recrutement@adapa01.com ou RDV sur www.adapa01.fr rubrique « on recrute »

04 74 45 59 64
Mairie de Vonnas
86 Rue du Dr Perret
01540 VONNAS

adapa@adapa01.com
www.adapa01.fr

Les Informations pratiques

La Croix Rouge Française

L'unité locale de Bresse Revermont est présente dans trente-cinq communes regroupant les secteurs de Montrevel-en-Bresse (14 communes), Saint-Trivier-de-Courtes (11 communes) et Beaupont (10 communes).

Une trentaine de bénévoles sont présents pour assurer le bon déroulement des différentes actions.



L'unité locale de Montrevel-en-Bresse est installée depuis octobre 2022 dans les nouveaux locaux mis à disposition par la municipalité.

Maison des Solidarités

27 rue Ferrachat - 01340 Montrevel-en-Bresse.

Une convention entre la Croix Rouge et la municipalité de Jayat a été signée en mars 2023 afin de mettre à disposition l'ancien local des sapeurs pompiers pour du stockage de véhicule et matériel.

Nos actions :

- Une distribution alimentaire 1 fois par mois dans chaque secteur.
- La Vestiboutique à Montrevel-en-Bresse ouverte à tous, les mardis et samedis de 9h30 à 11h30.
- Deux braderies par an et des actions « déstockage » 1 fois par trimestre.
- Ecoute et accompagnement social.
- Formation de secourisme - PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1), 1 fois par mois à Montrevel-en-Bresse.

Les bénévoles de la Croix Rouge s'efforcent au travers d'aides adaptées à la situation de chacun, d'apporter les meilleures réponses et de proposer des solutions pérennes.

Un principe guide l'ensemble des actions menées : passer le plus vite possible de l'assistance à l'autonomie dans un esprit de respect et de maintien de la dignité des personnes.

Pour tous renseignements :
ul.bresse-revermont@croix-rouge.fr
Président Dominique BOCQUIN

Grand Bourg Agglomération



L'Agglomération incite au covoiturage avec une indemnité financière

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous.

Elle souhaite notamment encourager le covoiturage et met en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

- De 3 à 5 km : 1,5€ par passager
- De 15 à 30 km : 1,5€ + 0,1€ par km au-delà du 15^e km par passager
- Au-delà de 30 km : 3€ par passager dans la limite de 80 km

L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100€, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.

Comment être indemnisé quand on covoiture ?

Pour en bénéficier, les utilisateurs doivent télécharger BlaBlaCar Daily sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours. Ce service est complémentaire des lignes de covoiturage. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (travail en équipe).

A partir de septembre, la ligne de car 150 évolue

Grand Bourg Agglomération développe son offre de transports Rubis sur le territoire.

La ligne de car 150 entre Romenay et Bourg-en-Bresse est prolongée jusqu'à Ceyzériat. Sa fréquence est également améliorée. Elle change aussi de nom pour devenir la ligne 10.

La ligne desservira les communes suivantes :

Romenay > Saint-Trivier-de-Courtes > Mantenay-Montlin
> Saint-Julien-sur-Reyssouze > Jayat > Montrevel-en-Bresse
> Malafretaz > Bresse-Vallons > Attignat > Viriat > Bourg-en-Bresse
> Saint-Just > Ceyzériat

Les nouvelles fréquences

Du lundi au vendredi : 13 allers et retours par jour (5 à 7 avant)

Le samedi : 8 allers et retours (3 avant)

Été : 8 allers et retours (4 à 5 avant)

La grille horaires sera dévoilée au premier semestre pour un lancement du service en septembre.

Où acheter les tickets ?

Directement à bord auprès du chauffeur au prix de 1,60€ pour un trajet (paiement espèces) ou à bord sur le valideur au prix de 1,40€ (carte bancaire).

Infos à suivre sur grandbourg.fr

Le Calendrier des manifestations

Association	Date	Manifestation	Lieu
Janvier			
Municipalité	Dim.07	Vœux de la Municipalité à 10h30	Salle polyvalente
FC Plaine tonique	Ven.12	Challenge Pianet	Gymnase de Montrevel
FC Plaine tonique	Sam.13	Challenge Pianet (7-13 ans)	Gymnase de Montrevel
FC Plaine tonique	Dim.14	Challenge Pianet (7-13 ans)	Gymnase de Montrevel
Société de pêche	Sam.20	Braderie	Salle polyvalente
Classards de Jayat	Sam.27	Banquet des classes	Salle polyvalente
Classards de Jayat	Dim.28	Matefaims des classes	Salle polyvalente
Février			
FNACA	Sam.10	Couscous	Salle polyvalente
Donneurs de sang	Lun.12	Collecte de sang de 16 h à 19 h	Salle polyvalente
Mars			
Amicale des donneurs de sang	Sam.02	Concours de belote	Salle polyvalente
Jayat animations	Dim.03	Quine loto	Salle polyvalente
Sou des écoles	Sam.09	Vente de tartes	Village
Sou des écoles	Dim.10	Vente de tartes	Village
FC Plaine tonique	Sam.16	Repas dansant	Salle polyvalente
Avril			
Sou des écoles	Dim.07	Chasse aux œufs	Espace Henri Rigollet
Amicale des donneurs de sang	Lun.22	Collecte de sang de 16 h à 19 h	Salle polyvalente
Société de pêche	Ven.27	Enduro Carpe	Site de Pontremble Lescheroux
Société de pêche	Sam.28	Enduro Carpe	Site de Pontremble Lescheroux
Société de pêche	Dim.28	Enduro Carpe	Site de Pontremble Lescheroux
Mai			
FC Plaine Tonique	Sam.04	Vente de saucisse/merguez	Espace Henri Rigollet
Population & FNACA	Mer.08	Commémoration Armistice 1945	Village
FC Plaine Tonique	Ven.24	Tournoi Vétérans	Stade de Malafretaz
Donneurs de sang	Lun.16	Collecte de sang de 16 h à 19 h	Marsonnas
Société de chasse	Sam.18	Bréchets de poulets	Espace Henri Rigollet
Société de chasse	Dim.19	Bréchets de poulets	Espace Henri Rigollet
Société de chasse	Lun.20	Bréchets de poulets	Espace Henri Rigollet
Amicale des donneurs de sang	Dim.26	Vide grenier	Village
Juin			
Municipalité	Dim.09	Elections Européennes	Salle polyvalente
Jayat Animations	Dim.09	Jeux Inter-Quartiers	Espace Henri Rigollet
Société de pêche	Sam.22	Concours de pêche et repas intersociétaires	Espace Henri Rigollet
Moulin Gaud/Moulin Bruno	Sam.22	Journée des Moulins	Moulin de Cézille/Bruno
Moulin Gaud/Moulin Bruno	Dim.23	Journée des Moulins	Moulin de Cézille/Bruno
Amicale des donneurs de sang	Lun.24	Collecte de sang de 16 h à 19 h	Marsonnas
Juillet			
Club des retraités	Mer.06	Journée détente	Espace Henri Rigollet
Août			
Jayat Animations	Sam.24	Fête Patronale - Feu d'artifice - Bal	Village
Jayat animations	Dim.25	Vogue - Animations	Village
Amicale des Sapeurs Pompiers	Dim.25	Repas	Village
Jayat animation	Lun.26	Concours de boules lyonnaises	Espace Henri Rigollet
Septembre			
La roue du moulin Gaud	Sam.14	Journées Européennes du patrimoine	Moulin Cézille
La roue du moulin Gaud	Dim.15	Journées Européennes du patrimoine	Moulin Cézille
Donneurs de Sang	Lun.23	Collecte de sang de 16 h à 19 h	Salle polyvalente
La roue du moulin Gaud	Dim.29	Brocante	Moulin Cézille
Octobre			
Municipalité-Commission Sociale	Sam.12	Repas de la Commission Sociale	Salle polyvalente
Novembre			
FC Plaine Tonique	Sam.09	Vente de boudin	Espace Henri Rigollet
Population & FNACA	Lun.11	Commémoration Armistice 1918	Village
Décembre			
Jayat Animations	Ven.06	Soirée illuminations	Village
Donneurs de Sang	Lun.16	Collecte de sang de 16 h à 19 h	Marsonnas



Banquet des Classes Jayat 2023